

Public Concerné

Toute personne qui réalise des travaux en hauteur devant utiliser des EPI

Pré Requis

Aptitude médicale

Objectifs

- Acquérir les connaissances et le savoir-faire afin de travailler en toute sécurité en hauteur
- Savoir identifier et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail, l'adapter, le régler et optimiser ses mouvements
- Savoir évaluer les risques

Moyens pédagogiques

- Animation à partir d'un Support de stage
- Exposés et vidéo
- Echanges d'expérience
- Exercices pratiques

Parcours pédagogique

LES RISQUES DE CHUTE DE HAUTEUR

- Statistiques
- La responsabilité de l'employeur et du salarié
- Les facteurs de chute de hauteur
- Les accidents dus aux chutes de hauteur
- Calcul simple des effets dynamiques d'une chute
- Choix des EPI selon les risques

LÉGISLATION ET RÈGLEMENTATION

- Le code du travail
- Les décrets
- Les directives européennes

LES PROTECTIONS COLLECTIVES

- Repérage des situations dangereuses
- Les mesures de protection collectives à prévoir (planchers de travail ou de circulation, garde-corps, passerelles, ...)
- Conditions d'utilisation des échelles, nacelles et échafaudages et réglementation
- Les lignes de vie et les points d'ancrage

LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

- Analyse de la situation et de l'environnement de travail
- Les composants d'un système d'arrêt des chutes : le harnais, le système de liaison (longues, antichute mobiles, antichute à rappel automatique, absorbeur d'énergie), les points d'ancrage, les connecteurs
- Principe de contrôles visuels des EPI

EXERCICES PRATIQUES ET ÉVALUATION

Modalités d'évaluation

Évaluation - tests pratiques

Prochaine session : TRAVAIL EN HAUTEUR - UTILISATION DES EPI

 LE 27 MAI 2025	 306€* Net de taxe	 1 JOUR 7H	 02200 VILLENEUVE-ST-GERMAIN
--	--	--	--



* Possibilité d'un financement – **N'hésitez pas à nous contacter** :

Christelle MEURIER – Responsable formation – CAPEB 02
Tél. : 03.23.23.09.10 / Mail : formation@capeb02.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale : _____
Forme sociétaire : Entreprise Individuelle SA SARL Autres : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tél. fixe : _____ Tél. Port : _____
Mail : _____
Code NAF : _____ SIRET : _____
Activité principale : _____ Nombre salariés : _____

PARTICIPANT (S)

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : _____ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation : _____
Dates : _____ Lieu de formation : _____

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : _____ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation : _____
Dates : _____ Lieu de formation : _____

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : _____ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation : _____
Dates : _____ Lieu de formation : _____

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr
www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : damien@afolor.fr

Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.

ENTREPRISE (à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT (à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....

.....

.....

.....

.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.